



Nomination d'un député de la région à titre d'adjoint parlementaire : une solution « intermédiaire » pour l'Abitibi-Témiscamingue...

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, LE 4 NOVEMBRE 2022 – L'absence de ministre issu de l'Abitibi-Témiscamingue représente un enjeu important pour la population et la CPAT a décrié sur toutes les tribunes ce choix qui affecte le pouvoir relatif de la région à l'échelle provinciale.

La rencontre du 2 novembre dernier entre la CPAT et le premier ministre, M. François Legault, a permis aux cinq préfètes et préfets de faire valoir la nécessité d'avoir un ministre responsable de l'Abitibi-Témiscamingue qui vient de l'Abitibi-Témiscamingue et le message a été bien reçu. Devant les impératifs signifiés par le premier ministre, les membres de la CPAT estiment que les pistes de solution proposées qui incluent une méthode de fonctionnement et des canaux de communications clairs représentent un compromis, mais à court terme seulement.

Les élu(e)s de la région ont également signifié au premier ministre que la nomination d'un représentant de la région n'est pas seulement une question d'individu ou d'apparence, mais bien une question de principe. Certains dossiers majeurs stagnent en Abitibi-Témiscamingue et l'écoute de Québec sera primordiale dans les années à venir. C'est dans ce contexte qu'ils ont fait valoir l'importance pour le gouvernement de porter un intérêt particulier à l'Abitibi-Témiscamingue et de lui donner clairement les moyens de ses ambitions.

À noter qu'outre la nomination de M. Dufour à titre d'adjoint parlementaire, les deux autres député(e)s de la région ont également obtenu des postes d'adjoints gouvernementaux : M. Daniel Bernard, député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue sera adjoint gouvernemental à la ministre des Ressources naturelles et des Forêts (volet Forêts) et Mme Suzanne Blais, députée d'Abitibi-Ouest, sera adjointe gouvernementale à la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire (volet Solidarité sociale).

« L'objectif ultime est de travailler pour la région et de s'assurer que nos gens auront un canal de communication efficace avec les principales instances décisionnelles et que nos intérêts seront défendus par une personne qui connaît et qui vit notre territoire. Le canal établi directement avec le bureau du premier ministre lors de cette rencontre et les autres mécanismes qui s'ajoutent avec la nomination de M. Dufour à titre d'adjoint parlementaire responsable du développement économique régional sont des solutions intermédiaires qui répondent en partie à nos demandes et on va avoir besoin de succès rapides pour que la confiance soit établie envers ces mécanismes. » a déclaré d'entrée de jeu M. Sébastien D'Astous, président de la CPAT et préfet de la MRC d'Abitibi.

Pour le vice-président de la CPAT et préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest, M. Jaclin Bégin, un travail soutenu devra être fait par les acteurs en région pour bien véhiculer nos enjeux : « Dans un contexte comme celui-ci, il faudra être encore plus à l'affût de la façon dont sont défendues nos réalités à Québec. Malgré le petit pas en avant qui vient d'être franchi avec nos trois députés, le fait demeure qu'il n'y a toujours pas de représentants de la région derrière les portes du Conseil des ministres... »

« De notre côté, il sera important de revenir vers nos partenaires et la population afin d'évaluer la réception de la proposition du premier ministre. Plusieurs personnes se sont senties profondément blessées par ce choix de nous

exclure, en tant que région, du Conseil des ministres et souhaitaient une correction immédiate. Chose certaine, les nombreuses représentations faites au cours des dernières semaines nous permettent de croire que cet oubli sans précédent ne se reproduira plus à l'avenir » a également dit Mme Diane Dallaire, préfète de la Ville/MRC de Rouyn-Noranda.

Un compromis à court terme

La décision du premier ministre de nommer un député de la région parmi ses adjoints parlementaires et deux députés à titre d'adjoints gouvernementaux représente une première étape et il restera du travail à faire. Ce mécanisme vise à donner une voix à la région au sein de cercles décisionnels importants [et tout particulièrement sur le plan du développement économique régional] par le biais des canaux de communications assurés par les députés locaux qui comprennent la réalité de la région.

« Évidemment, nous aurions souhaité la nomination d'un ministre issu de la région au sein du Conseil des ministres. Or, la proposition annoncée par le premier ministre représente tout de même un gain pour la région et nous verrons à travailler à l'intérieur du mécanisme mis en place. Néanmoins, on s'attend à ce que la représentativité de l'Abitibi-Témiscamingue au Conseil des ministres soit rétablie dès le prochain remaniement ministériel... on suivra la situation de très près! » a dit à ce sujet Mme Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue.

« On comprend qu'on ne peut pas nommer un Conseil des ministres chaque semaine et considérant que le gouvernement s'est engagé à des succès rapides en Abitibi-Témiscamingue, il peut s'avérer intéressant de fonctionner ainsi quelques temps et de voir comment le travail sera effectué par MM. Lacombe et Legault de même que par nos trois députés locaux. Il faut effectivement être en mesure de juger et d'évaluer le mécanisme proposé sur la pratique et les succès qui se feront dans la prochaine année. Bref, les résultats seront importants dans ce contexte particulier et il n'est pas question qu'on se contente d'une apparence de gains à la suite des nominations qui viennent d'être faites... » a conclu M. Martin Ferron, préfet de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

LA CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe la Ville de Rouyn-Noranda et les 4 territoires de MRC de la région qui compte 147 700 habitants et se compose de 64 municipalités. L'organisme se positionne depuis 2015 comme le principal interlocuteur régional pour les gouvernements fédéral et provincial. La CPAT documente, se positionne et fait la promotion active des intérêts de la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans une perspective de développement durable et d'occupation dynamique du territoire.

SOURCE

Xavier Roy
Directeur de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue
Tél. 819-710-2728 poste 202
Cell. 819-355-9829